

## Éditorial

Lucie Dumais et Normand Boucher

Volume 24, numéro 2, juillet 2018

Politiques sociales, action sociale et solidarité dans le champ du handicap  
Social Policy, Social Action, and Solidarity in the Field of Disability

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1085951ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1085951ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Réseau International sur le Processus de Production du Handicap

ISSN

1499-5549 (imprimé)

2562-6574 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Dumais, L. & Boucher, N. (2018). Éditorial. *Développement Humain, Handicap et Changement Social / Human Development, Disability, and Social Change*, 24(2), 3–4. <https://doi.org/10.7202/1085951ar>

Tous droits réservés © Réseau International sur le Processus de Production du Handicap, 2018

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

## Éditorial

---

**D**epuis un demi-siècle, l'évolution des politiques sociales dans le champ du handicap nous permet d'observer des transformations dans les rapports sociaux entre les citoyens et l'État. Par exemple, la protection sociale offerte aux vétérans au lendemain de la Seconde Guerre mondiale s'est élargie à d'autres groupes ayant des incapacités et elle se conjugue aujourd'hui au droit à l'égalité des chances avec pour but d'aplanir les obstacles à l'emploi, au transport, au loisir. Dans une perspective de développement inclusif et des droits de la personne, l'État social est amené à mettre en place des mesures permettant de compenser les déficiences, les incapacités et les situations de handicap; cela s'observe notamment dans les milieux de travail et d'enseignement, les moyens de transport public et les accès aux infrastructures sportives. L'adoption en 2006 de la *Convention relative aux droits des personnes handicapées* par les Nations Unies amène de nombreux pays à reconsidérer le rôle que doivent jouer les États dans l'exercice des droits et la participation sociale des personnes ayant des incapacités.

De fait, on note d'abord que le rôle central des politiques publiques est réaffirmé dans l'élimination des obstacles à l'exercice des droits sur une base d'égalité avec les autres citoyens, notamment dans les obligations générales. On observe toutefois que les relations entre les groupes de la société civile et avec l'État, au travers des efforts communs vers l'intégration et l'inclusion des personnes ayant des incapacités, ne sont pas exemptes de tensions, voire de contradictions. Dans une perspective de transformation, l'appel des nouveaux mouvements sociaux à changer les dispositifs de régulation et de compensation du handicap se heurte à un manque de ressource et à d'appuis suffisants pour se concrétiser.

Le présent numéro dédié à l'exploration des politiques sociales du handicap pose donc la question de l'évolution et des effets de ces dernières, leurs avancées ou leurs reculs, et ce,

dans une perspective sectorielle ou globale, nationale ou internationale, particulière ou comparative. Qu'il s'agisse de l'efficacité des politiques de compensation ou de la réalisation de l'égalité des chances, le défi force à regarder ce qui se fait hors de nos frontières nationales. Selon les pays ou régions, de quelle manière les États ont-ils cherché à concilier l'exercice des droits avec des politiques tantôt protectrices, tantôt émancipatrices? Comment les acteurs sociaux ont-ils joué leur rôle auprès de l'État et des représentants politiques? Avons-nous aujourd'hui de meilleures conditions, sociales ou économiques, pour les personnes et les familles vivant des situations de handicap? Quelles sont les différences entre les pays du Nord et du Sud? Comment se répercute la différenciation des types d'incapacités et des traitements spécialisés?

Ce numéro sur les politiques sociales, l'action sociale et la solidarité comporte dix articles. Ces textes sont à la fois le reflet d'une internationalisation des droits et d'une segmentation du champ du handicap. Mais dans cet univers large et diversifié, ces écrits permettent de voir de près des enjeux particuliers.

Trois textes portent sur les droits et leur exercice, de la revendication politique collective à l'ethnographie de l'exercice des droits, et sont au diapason des grandes chartes internationales et lois nationales. Pierre Vidal-Naquet nous invite à dévoiler la portée des droits contemporains à travers son analyse minutieuse des *Projets de vie et attribution des droits dans les politiques françaises du handicap*. Christian Généreux nous amène aux États-Unis et montre comment des Américains viennent « escalader la colline du Capitole » dans *l'Évolution de l'interaction entre la communauté des personnes ayant des incapacités et le Congrès des États-Unis (1970-2008)*. Pour leur part, Majid Turmusani et Patrick Fougeyrollas discutent des droits sous l'angle de la réadaptation dans un texte de transfert de connaissances intitulé *Protection des droits des enfants en situation du handicap au Togo : état des lieux sur la participation sociale de la réadaptation à base communautaire*.

Trois textes abordent plus directement les dispositifs de participation sur la base des recherches sur l'insertion au travail. Dans *Coûts supplémentaires assumés par les personnes ayant des incapacités dans l'État d'investissement social – une analyse de la politique québécoise*, Lucie Dumais et Léonie Archambault questionnent le cas du Canada, plus précisément au Québec, en lien avec une approche censée répondre aux limites du providentialisme. Dans le texte *Employment, Disability, and Social Justice in the United States, Australia, and the United Kingdom*, Sarah Parker Harris et Randall Owen posent le problème de l'insertion en emploi dans trois autres pays dits à régime providentialiste libéral, en lien avec le principe de justice. Enfin, dans l'examen d'un dispositif d'origine plus ancienne mais encore largement usité au Québec et ailleurs dans le monde, Gabriel Arsenault se demande si *Le Programme de subvention aux entreprises adaptées du Québec ne fait que des gagnants?*

Dans les deux textes qui suivent, les dispositifs d'accompagnement général des personnes et des familles font l'objet d'attention. Ces dispositifs constituent le baromètre par excellence des conditions de vie des personnes ayant des incapacités et le reflet de la portée de l'action solidaire. Dans le premier cas, Amélie Artis et Eric Monin se penchent, en France, sur *Le secteur du handicap : entre innovation et standardisation organisationnelle. L'exemple d'une*

*association française*. Dans un second cas, Thierry Boyer fait état de sa réflexion inspirée par la situation en Suisse dans un texte de transfert de connaissances : *Au-delà de la seule intervention, comprendre et intégrer l'expérience des familles*.

Finalement, les deux derniers textes nous entraînent dans des réflexions nettement plus philosophiques et utopistes. Gaspart Brun, à travers son regard sur la France, revisite la question des *Fondements du concept d'égalité dans le droit des personnes en situation de handicap. Le cas de la France*. De leur côté, Frédéric Reichhart et Éric B. Degros orientent le regard sur un horizon étonnant et revisitent les concepts du handicap et du dysfonctionnement afin de scruter un impensé : *Vers la fin du handicap dans la société de consommation?*

Bonne lecture!

**Lucie Dumais**, rédactrice invitée  
École de travail social, Université du Québec à Montréal, Canada

**Normand Boucher**, rédacteur invité  
Centre interdisciplinaire de recherche en réadaptation et intégration sociale (CIRRI), Canada

